

## AVIS DE PUBLICITE

### VILLE DE LE PONTET

M. Joris HEBRARD - Maire  
13 rue de l'hôtel de ville  
BP 20198 - 84134 Le Pontet cedex  
Tél : 04 90 31 66 50  
SIRET 21840092700016



[Correspondre avec l'Acheteur](#)

### Commune le Pontet

Monsieur le Maire-coordonateur du groupement  
13 rue de l'hôtel de ville  
84130 Le Pontet  
Tél : 04 90 31 66 00  
[bmp@mairie-lepontet.fr](mailto:bmp@mairie-lepontet.fr)

### CCAS

Immeuble Le Mercure-  
3 avenue Alphonse Daudet  
84130 Le Pontet  
Tél : 04 90 31 66 00  
[bmp@mairie-lepontet.fr](mailto:bmp@mairie-lepontet.fr)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

**Objet** Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules de la commune du Pontet (lot 1), du CCAS et du foyer-logement des Floralies (lot 2)

**Référence** 26F02

**Type de marché** Fournitures

**Mode** Procédure ouverte

**Code NUTS** FRL06

**Lieu principal de livraison** 84130 Le Pontet

**Description** Accord-cadre mono attributaire avec un montants minimum et maximum  
Pour le Lot 1 :  
Montant minimum : 30 000 € HT par an  
Montant maximum : 130 000 € HT par an

Pour le lot 2 :

Montant minimum : 1 000 € HT par an

Montant maximum : 10 000 € HT par an

Les montants minimum et maximum restent inchangés sur les périodes suivantes

L'accord-cadre a une durée d'1 an, reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période d'1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

<b>Code CPV principal</b>	<b>09134200</b> - Carburant diesel		
Code CPV complémentaire	<b>09132000</b> - Essence <b>09132100</b> - Essence sans plomb <b>30163100</b> - Cartes pour l'achat de carburant		
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui		
<b>Forme</b>	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2		
<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé €</b>	<b>CPV</b>
N° 1	Fourniture de carburants à la pompe pour les véhicules de la Ville du Pontet Description : Accord-cadre à bons de commande Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 02/03/26 Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de sa notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché : dans ce cas, une lettre de non-reconduction sera envoyée au titulaire au moins un mois avant la fin de la période en cours.	120 000	<b>09134200</b>

N° 2	Fourniture de carburants à la pompe pour les véhicules du CCAS et des Floralies Description : Accord-cadre à bons de commande Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 02/03/26 Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de sa notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché : dans ce cas, une lettre de non-reconduction sera envoyée au titulaire au moins un mois avant la fin de la période en cours.	6 000 <b>09134200</b>
------	---	-----------------------

Conditions relatives au contrat

**Autres conditions**      Conditions particulières d'exécution : Non

#### Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

**Marché réservé** : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

**Critères d'attribution**      Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

#### Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

#### Offres

Remise des offres le **05/02/26 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **3 mois**, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 05/02/26 à 14h00

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

•

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

Envoi le 19/12/25 à la publication